



Cofinancé par
l'Union européenne

MON SEJOUR EN ITALIE

Qui suis-je ? Je m'appelle Mélanie MEGE et j'étudie l'italien au lycée Felix Faure depuis mon entrée en seconde. Actuellement en terminale, j'ai participé à 2 reprises à un échange scolaire et j'ai alors eu l'occasion de me rendre 1 mois à Turin en première, et 1 mois à Carignano, un petit village du Piémont, en novembre dernier.

Pourquoi cette expérience ? Ce rêve, devenu possible grâce à l'agence Erasmus +, m'a permis de gagner beaucoup d'autonomie et de confiance en moi mais aussi et surtout d'améliorer grandement ma compréhension et ma manière de parler la langue italienne. Je suis en effet désormais capable de comprendre la grande majorité des conversations entre 2 personnes italiennes, mais aussi capable de tenir une conversation sur de divers sujets avec eux. De plus, j'ai toujours eu la passion pour les voyages, la découverte de nouvelles cultures, de nouvelles personnes. Ce séjour en immersion m'a donc aussi permis de tisser de solides liens avec ma famille d'accueil, mais aussi avec les adolescents italiens de mon âge.

Le système scolaire italien ? Ce projet Erasmus m'a aussi permis de constater que le système scolaire italien est très différent de celui de la France. Pour commencer, le collège, appelé là-bas « scuola media » comporte 3 ans et le lycée, « liceo » en comporte 5. A l'issue de ces 5 ans, les italiens passent un examen appelé « esame » qui serait l'équivalent du baccalauréat. Un élève italien sort alors du lycée, un an plus tard qu'un élève français.

De plus, la majorité des notes sont transcrites sur 10 points alors qu'en France, on trouve beaucoup plus souvent des résultats sur 20.

J'ai aussi pu constater que pour qu'une note soit considérée comme « passable », les élèves doivent avoir au minimum 4/10, qui est la « sufficienza ».

Une autre chose qui m'a étonné fût de voir qu'une partie des professeurs ne connaissent que le nom de famille de leurs élèves.

De plus, une autre particularité des établissements italiens est que les journées de cours terminent à 13 ou 14h maximum. Il n'y a donc que très peu souvent de cantine, puisque les élèves mangent en rentrant chez eux et ont leur après-midi réservée à leurs activités et devoirs.

Enfin, la plus grande différence selon moi, est que les lycéens italiens doivent choisir dès le lycée leur « domaine d'étude », il existe par exemple les lycées linguistiques, ou scientifiques ; ce qui n'existe pas en France.

Les bienfaits de cette expérience ? Cette expérience mise en œuvre par l'agence Erasmus a de très nombreux points positifs. Elle nous permet en effet :

- D'acquérir beaucoup de maturité et d'indépendance pour notre vie future
- De s'ouvrir à de nouvelles cultures, nouvelles façons de penser, nouveaux paysages,...
- D'améliorer grandement notre pratique de la langue
- De pouvoir partir à l'étranger sans nécessairement avoir de gros moyens financiers
- De pouvoir comparer notre système scolaire avec celui d'autres pays
- De découvrir la vie typique d'une famille italienne
- De créer des contacts qui pourront nous être utiles dans notre vie future